



# GUIDE TARIFAIRE

Applicable au 1<sup>er</sup> avril 2024

*TVA non-applicable - Article 293 B du CGI*

Association Loi 1901 - Reconnue d'utilité publique  
Aéroport Rouen-Vallée de Seine - 76520 Boos

Tél. : 02.35.79.18.26 - Courriel : [contact@aeroclub-rouen.fr](mailto:contact@aeroclub-rouen.fr) - Site internet : [www.aeroclub-rouen.fr](http://www.aeroclub-rouen.fr)

## Cotisation, frais de fonctionnement et licence fédérale

### Cotisation

Validité jusqu'au 31 décembre 2024

Cotisation annuelle	100 €
---------------------	-------

### Frais de fonctionnement

Applicable aux membres volants pour une période supérieure à 1 mois dans l'année à l'exception des instructeurs du club

Annuelle	300 €
Après le 1 <sup>er</sup> juillet 2024 ( <i>pour les nouvelles inscriptions uniquement</i> )	200 €

### Licence fédérale

Validité jusqu'au 31 décembre 2024

Licence FFA + assurance standard <i>(garantie décès/invalidité 10.000 € et assistance rapatriement)</i>	89 €
Option facultative FFA Plus A à F <i>(garantie décès/invalidité de 50.000 € à 300.000 € et garanties supplémentaires - voir notice)</i>	80 à 430 €
Abonnement (12 numéros) au magazine « Info-Pilote »	47 €

### Frais divers et pénalités

Badge d'accès	15 €	
Frais de gestion	5 €	
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement	40 €	
Taux des pénalités pour retard de paiement (annuel)	15 %	
Frais d'occupation du hangar (hors assurance individuelle) <i>Paiement à l'acte - non remboursable, la souscription annuelle est réservée aux membres à jour et payable trimestriellement et d'avance</i>	par jour	10 €
	par semaine	50 €
	par mois	150 €
	par an	1500 €

### Boutique

Carnet de vol ( <i>conforme EASA, norme européenne EU 1178/2011</i> )	18 €
---	------

## Vols découverte et d'initiation en avion

En accord avec la réglementation, les vols effectués à titre de découverte ne peuvent dépasser 30 min du décollage à l'atterrissage et ne peuvent s'éloigner de plus de 40 km de l'aéroport de départ.

Vol découverte - 1 passager	130 €
Vol découverte - 2 ou 3 passagers	180 €
Vol d'initiation « découverte » avec instructeur - 1 stagiaire <i>comprend un briefing et un vol de 30 min avec instructeur</i>	180 €
Vol d'initiation « futur pilote » avec instructeur - 1 stagiaire + 1 ou 2 passagers <i>comprend un briefing et un vol de 30 min avec instructeur</i>	230 €

## Heures de vols

- Tarif horaire incluant les redevances d'atterrissages sur l'aéroport de Rouen et le carburant à concurrence du tarif en vigueur sur base.
- Le temps de vol est décompté sur la base de l'hora-mètre en dixièmes.
- Le montant forfaitaire couvrant la franchise d'assurance en cas de dommages responsables conformément au règlement intérieur est de 3000 € pour les Bristell B23 et 5000 € pour le DA40 NG.

	BRM Aero Bristell B23	Diamond DA40 NG
Solo	150 €	240 €
Instruction (DC)	190 €	280 €

*Des casques pour les passagers et des gilets de sauvetage adulte/enfant en cas de survol maritime sont à disposition des membres. En cas de détérioration, le club se réserve le droit de facturer le membre des frais de réparation ou de remplacement.*

## Instruction

### **Forfait pédagogique**

incluant les redevances ATO, frais de dossier, livret de progression, l'accès aux ressources pédagogiques et au e-learning, la formation théorique et l'ensemble des briefings et débriefings lors de la formation.

LAPL/PPL	700 €
Qualification de classe SEP (QC SEP) - Délivrance	150 €
Qualification additionnelle Vol de nuit (QA VDN) - Délivrance	

### **Pénalités**

En cas d'annulation à moins de 24 h ou de non-présentation à un créneau avec instructeur sans motif valable  
Il est à discrétion de l'instructeur d'accepter ou non les demandes de rendez-vous à l'issue de la 1<sup>ère</sup> occurrence des faits

1 <sup>ère</sup> occurrence	50 €
2 <sup>ème</sup> occurrence et suivante	200 €

### **Test d'aptitude en vol**

Par acte avec un examinateur, en supplément du vol

LAPL/PPL avec QC SEP - Délivrance	200 €
QC SEP - Délivrance/Prorogation/Renouvellement	100 €

### **Modes de paiements acceptés**

CB/VISA/Mastercard, espèces (dans la limite de 1000 €) et virement bancaire

### **Coordonnées bancaires**

AERO-CLUB DE ROUEN NORMANDIE	
<b>IBAN</b> FR76 1027 8021 6500 0205 0600 164 <b>BIC</b> CMCIFR2A	<b>Domiciliation</b> CCM LE MESNIL ESNARD 75 ROUTE DE PARIS 76240 LE MESNIL ESNARD